

CONFERENCES INAUGURALES

Le plurilinguisme, éthique d'avenir

Monsieur **Claude HAGÈGE** (France)

Professeur au Collège de France

Pourquoi un linguiste professionnel dans de telles Assises ? Si mes collègues savaient que je participe à de telles Assises, ils s'en gausseraient ou en tout cas galéderaient sur ma présence dans ce type de réunion et cependant j'accepte avec une totale motivation et avec joie : comme je l'ai dit, je suis très heureux d'être ici.

Pourquoi ? Eh bien, un linguiste professionnel a pour fonction d'étudier le langage, d'interroger les langues d'une manière qu'il s'efforce de rendre scientifique afin de leur faire dégorger les vérités dont elles sont pleines et débusquer dans ces langues les structures cachées. J'applique immédiatement si vous permettez, je commence. Le linguiste n'est pas ici pour prononcer des paroles bénisseuses, le linguiste fait son métier et par conséquent je voudrais dire que si on analyse la version française et la version vietnamienne du titre de ces Assises, en vietnamien c'est parfait, en français, c'est de l'anglais : car l'expression *du et en français* coordonne deux prépositions, ce qui n'est pas l'usage du français littéraire. Le vietnamien : *trêng Phap bang trang Phap* (du français et en français). Merci aux Vietnamiens de nous réapprendre notre langue !

La linguistique telle que nous la concevons comme science enseigne que les langues sont des constructions historiques et sociales s'étendant sur des millénaires caractérisant comme telle probablement à partir de moins cent mille l'espèce humaine par rapport à toutes les autres espèces animales. L'espèce humaine est évidemment une espèce animale, avec simplement un cerveau un peu plus gros que les animaux supérieurs comme les chimpanzés. Les langues, étant matière scientifique dont on dégage des lois, ne sont pas susceptibles d'intervention interne. Il se trouve que tout en sachant cela, que

j'enseigne à mes propres étudiants, je suis parmi ceux encore rares (j'aimerais qu'il y en ait bien davantage) qui pensent que les langues sont en effet des matières structurales dont l'enfant hérite à sa naissance et sur lesquelles en principe il n'a pas d'action, mais que devenu adulte il a le droit sinon le devoir de manier comme une matière malléable, sur laquelle il peut intervenir et sur laquelle il intervient souvent au cours de l'histoire avec succès.

Par conséquent l'entreprise visant à promouvoir une langue, visant à faire en sorte qu'elle bénéficie d'une diffusion mondiale plus grande encore que celles qui sont les siennes c'est quelque chose qui a totalement ma faveur, bien que beaucoup de mes collègues soient radicalement hostiles à un tel point de vue, considéré comme non linguistique. Dans mes travaux, ma technique, je me prononce très clairement comme un linguiste engagé qui apporte une totale caution et même un appui scientifique à toute entreprise comme celle qui nous réunit ici aujourd'hui.

Comme je l'ai dit en vietnamien je donne, en codicille à certaines choses qui ont été dites ce matin, ce que l'on pourra considérer comme des gloses critiques.

D'une part, veuillez permettre à un linguiste de vous dire avec franc-parler, qu'on ne peut pas soutenir que la domination mondiale de l'anglo-américain ne peut pas être contestée. Elle le peut ! Elle le doit !

Madame l'Ambassadeur de l'Île Maurice a dit, avec raison, qu'il est absurde de mener des combats d'arrière-garde, d'hostilité ou de défensive contre l'anglais. Je dirais qu'il convient non pas d'agresser l'anglais d'une façon improductive, mais de s'affirmer avec force, avec le maximum de certitudes, mais chère Madame, non pas comme vous l'avez recommandé. Votre discours sur ce point particulier prônait l'enseignement de la qualité. Non ! Enseignons le français tel que les gens le parlent ! Ce qui fait que l'anglo-américain se répand tellement, c'est que l'exigence de qualité est absente de son enseignement. C'est important. Je ne peux que regarder avec une immense sympathie, votre amour du français le plus pur. J'ai moi-même appris à parler un français plus proche de l'écrit que de l'oral. Mais le français que j'étudie, celui de mes informateurs, celui de l'ouvrier de Ménilmontant, celui des adolescents qui emploient des mots de verlan, m'intéresse mille fois plus que mon français classique, c'est le français de l'avenir.

Vous le savez, toutes les langues du monde, y compris celles que vous voyez dans leur état le plus littéraire donnant lieu à des chefs-d'œuvre d'architecture littéraire, nourrissant les littératures, ont été à tous moments complètement hérissées de " fautes ". La faute d'hier devient la norme d'aujourd'hui. La faute d'aujourd'hui sera la norme

demain. C'est l'histoire des langues. On ne saurait recommander un français de qualité, car la notion de qualité n'a pas de sens en linguistique.

Alors permettez-moi encore une anecdote. A mon arrivée, j'ai interrogé un représentant vietnamien de l'administration. Ce Vietnamien parlait un français remarquable. Comme je le lui faisais remarquer, il me répondit "mon français est beaucoup mieux et beaucoup plus car le français ne me nourrit pas et l'anglais lui me nourrit".

Cette réaction franche m'a bouleversé et même atterré. Pourquoi ? Parce que, même si là je dépasse ma compétence, car je ne suis que linguiste, il m'apparaît que l'un des paramètres importants de l'enseignement du français, c'est que les gens qui l'enseignent, qui l'apprennent, qui se portent candidats à son apprentissage, puissent être motivés par l'idée qu'il leur servira à quelque chose et non pas seulement à lire en un français classique nos chefs-d'œuvre littéraires, qu'il aura une incidence professionnelle. Ce n'est pas incompatible avec une exigence de qualité. Mais si un français plus proche de l'oral que de l'écrit, un peu fautif, même très encombré de solécismes est le moyen pour un candidat de trouver de quoi vivre, il convient de ne pas rejeter cette situation. Je suis moi-même un universitaire de formation académique, mais je ne prône pas mon français comme le seul possible. Voilà un petit sujet de débat.

Permettez-moi un dernier aparté d'ordre historique. Le français se trouve dans un face à face avec d'autres langues, et l'une d'elles en particulier, que l'on n'ose nommer comme l'on n'ose parler des nosologies inquiétantes qui donnent la mort par une sorte de goût de l'euphémisme, mais qui agit comme une menace, pas seulement pour le français lui-même mais pour les langues minorisées par la domination mondiale de cette langue du pays le plus puissant du monde.

Rappelons donc l'histoire, à la fin du premier siècle, et au début du second, quand déjà les légions romaines étaient de plus en plus remplies de légions franques.

Dans ces conditions — Ier, IIe siècles de l'ère chrétienne — que constatons-nous ? Des langues dont même les gens cultivés ignorent les noms, à savoir, le dasme, le pannonien, le celtibère, l'illyrien, le thrace, n'ont laissé aucune trace, ni au sens latin c'est-à-dire une trace écrite qui nous rappelle un esprit, ni au sens moderne et médiéval, c'est-à-dire quelque chose de concret, précipité dans la pierre. Il ne nous reste de ces gens que les mentions que les préhistoriens latins ont bien voulu consentir à en faire. Nous ne savons pas quelle langue ils parlaient. L'étrusque, que je n'ai pas cité, en est presque là sauf que de l'étrusque, grâce aux romains leurs conquérants et exterminateurs, nous en savons un petit plus que sur les autres.

Je fais cette chevauchée très audacieuse à travers les siècles (qui nous ramène à une époque qui pourrait paraître au premier abord totalement dépourvue de pertinence au Viêt Nam) pour rappeler que l'empire romain, par la très puissante romanisation qu'il a effectuée, a été en mesure de faire que ces langues disparaissent, s'éteignent toutes en l'espace de trois générations, non pas seulement dans l'usage public, dans l'usage désignateur des rues, de la vie quotidienne, mais aussi dans l'intimité des foyers. Car dès lors qu'une langue s'éteint dans la vie familiale, elle est condamnée à une prompt extinction sinon à la mort totale. Si l'empire romain, avec les moyens de l'époque, a été en mesure d'aboutir à ce résultat, combien à plus forte raison le rouleau compresseur d'un autre empire est-il capable de conduire à l'extinction.

Sans vouloir prophétiser, les langues que l'on considère encore dans nos lycées en France comme de grandes langues, le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le portugais et quelques autres, pourraient, tout autant que les langues précédemment énoncées, se voir condamnées à extinction.

Nous ne pouvons pas nous voiler la face, la défense du français c'est celle d'une option, peut-être pas contre, peut-être pas en direction hostile à mais face à l'anglais. J'ajouterai une remarque qui n'a rien d'original mais qu'un professionnel peut faire sans peine : les espèces vivantes de la botanique, de la biologie, sont comme vous le savez, par une sorte de loi ou de vocation de leur essence, appelées à une permanente diversification, une évolution cyclique, une sorte d'éternel retour à la niche en vertu de laquelle ces espèces meurent, renaissent, meurent de nouveau. Si nous donnons donc aux langues une définition qui en fasse des espèces vivantes, elles aussi, nous sommes appelés à considérer que les mêmes lois qui s'appliquent aux espèces vivantes autres que linguistiques s'appliqueraient aux langues et que par conséquent les langues sont inscrites, tout autant que les espèces vivantes, dans un cycle de diversification et de mort. Par exemple, je vous parle une langue issue du latin. Les vétérans qui gardaient le mur des dernières fortifications face à ce qu'on appelait les "barbares", étaient persuadés qu'ils parlaient latin. Mais du latin dans une gorge germanique, et puis en Espagne du latin dans une gorge celtibère, en Italie dans une gorge étrusque, etc. Par conséquent cette langue s'est diversifiée, en dépit de l'immense puissance de l'empire romain.

L'anglais américain, en dépit de la puissance américaine, se diversifiera certainement aussi, donc il ne convient pas de s'alarmer. Mais ceci est à longue échéance, tandis que lorsque je parle des menaces, des dangers, c'est à brève et moyenne échéance que je raisonne. Je reçois de mes collègues américains de fréquentes publications qui me disent : " nous sommes en train en ce moment de voir naître une nouvelle et capitale discipline au sein de la linguistique " : un chapitre récent, capital, qui est la créolistique.

Pourquoi ? Parce que les langues créoles ont pris une importance immense et qu'on ne peut plus être linguiste si on n'est pas un peu créoliste. Un autre chapitre récent, plus réduit parce qu'il ne concerne que l'anglais, est l'étude de ce que les Américains appellent les variétés non autochtones de l'anglais, c'est-à-dire l'anglais indien, l'anglais birman, l'anglais thaïlandais, l'anglais tanzanien, l'anglais kenyan (j'ai cité à dessein, trois pays d'Asie, deux pays d'Afrique, car ces cinq pays ont en commun d'être tous d'anciennes colonies britanniques qui par conséquent ont pris l'anglais comme langue officielle).

Triste situation mais bien connue, qui est également celle de l'Afrique dite francophone et de l'Afrique dite anglophone, où de nombreux pays se trouvaient ensemble en féodalité, des communautés dont les langues n'étaient pas les mêmes. Dans tous ces pays, que s'est-il passé ? Par un paradoxe qui n'en est en fait pas un, si on avait choisi l'hindi, les gens de langue bengali, Calcutta, immense cité plus grande que Delhi, auraient dit pourquoi pas le bengali ? Et les gens de Bombay, immense cité presque aussi grande que Delhi, auraient dit "pourquoi pas le marathi ou le gujarati ?", langues que l'on parle là-bas ; les gens de Madras, très grande cité, auraient demandé : pourquoi pas le tamoul ? On a donc pris la langue de l'ancien colonisateur, l'anglais. On l'a fait également dans toute l'Afrique francophone. Le Cameroun, que je connais mieux, contient quelque deux cent cinquante ethnies, on peut dégager au nord peut-être le peul, au sud l'éwondo ou le douala, et d'autres langues importantes, mais la seule langue commune entre le Cameroun la Côte-d'Ivoire, la Guinée, le Burkina-Faso, le Niger, et pour les pays anciennement colonies britanniques devenues libres et anglophones, c'est la langue de l'ancien colonisateur. Soit dit par parenthèse, tout le monde le sait, que c'est ce qui nous vaut d'avoir construit le club francophone. Par définition il est né de cela même et ce fait historique du reste a été dit.

Si donc à longue échéance l'anglais est moins menaçant, il l'est à brève échéance. Cependant il est quand même en position précaire. L'anglais, pour prendre cet exemple, n'est pas langue nationale en Inde, ce n'est pas la langue maternelle de l'Indien (sauf dans la bourgeoisie de Delhi).

Cette langue reste étrangère, dans ces conditions, elle est considérée par les anglophones des berceaux de l'origine de l'anglais (c'est-à-dire disons pour la Grande-Bretagne, le Sussex et les comtés autour) et pour les Etats-Unis (Chicago, les Grands Lacs, les parties où l'on parle l'anglais "le plus pur") comme une variété non native, non vernaculaire, différente. Or, ces variétés d'anglais ne sont pas tant qu'une annonce de diversification en plusieurs langues distinctes, comme dans le cas du latin, et d'ailleurs, ce n'est à l'ordre du jour d'aucune de nos assises, mais c'est aussi une vérité, pour le français. Car le français de Kinshasa, le français de Niamey, le français de Tunis, le

français même de Liège, le français de Québec, celui de Liège à travers les emprunts au wallon s'il y en a, celui du Québec à travers des emprunts au joual, peuvent très bien devenir des langues qui dans x générations seraient incompréhensibles à un francophone de France.

Permettez-moi de faire des propositions. Ces propositions, je les tire de mon ouvrage *L'enfant aux deux langues*, que certains m'ont fait l'amitié de parcourir ou de lire, et ils voudront bien, j'espère, m'absoudre. Voici ce que j'y disais : je propose cinq clés. Mon sujet est bien le plurilinguisme, et pour permettre à ce vœu de devenir une réalité sur une très large échelle (je n'ose par modestie ou par conscience dire mondiale). Mais ceci suppose d'abord une définition. J'ai été l'un de ceux, mais je ne suis pas le seul, car j'ai été suivi par beaucoup et à peu près de façon contemporaine sans qu'on se soit concerté, qui ont proposé à la communauté de distinguer entre les notions de “*multi* et de *plurilinguisme*” constamment confondues.

Cette distinction n'est pas complètement innocente, elle me semble pouvoir amener ici plus de précision. J'entends que l'on désigne désormais comme plurilingue un état dans les limites duquel se pratiquent, s'enseignent ou se parlent ou sont réputées officielles ou ayant vocation à le devenir, plusieurs langues. J'entends ou propose que l'on appelle multilingue non plus un état mais un individu qui parle dans les limites de sa biographie, très tôt ou plus tard, deux ou plusieurs langues. Je dirais donc désormais, un homme, une femme, un enfant, une fille, un garçon multilingue, et un Etat ou une nation plurilingue.

Les Etats plurilingues sont très nombreux et l'intérêt ou l'utilité de ma définition distinctive va vous apparaître aussitôt. En effet, les Etats plurilingues sont loin, hélas, de contenir des individus tous multilingues. La Belgique en est un cas triste. A partir du moment où par épuisement du bassin houiller, la richesse et la fortune ont quitté le sud pour se transporter vers les grandes et brillantes métropoles du nord, de Gand à Anvers, les Flamands, longtemps opprimés par ce qu'ils ressentaient comme l'arrogance wallonne depuis un siècle, ont été trop heureux d'imposer, de manière de plus en plus forte, violente et même quelquefois arrogante, leur langue, dans une grande hostilité, hélas, au français. Ce qui n'empêche naturellement pas la Wallonie d'être un des fleurons de la Francophonie. Nous avons affaire ici à une situation où les gens du nord, même et surtout quand ils parlent parfaitement le français, refusent de s'en servir et l'oublient. La réciproque est que les gens du sud n'apprennent pas volontiers le flamand. En conséquence, la Belgique est un Etat plurilingue qui ne contient pas autant de multilingues qu'il devrait. Quant à la Suisse, les habitants de Genève, de Lausanne ou de Neuchâtel, les trois principales agglomérations francophones, non seulement ignorent

l'alémanique de Zurich, de Bâle ou de Berne, mais même l'allemand littéraire. Réciproquement les gens de Zurich, de Berne ou de Bâle, d'après mon expérience connaissent plus souvent le français que la réciproque, mais ne s'en servent guère. Autre exemple moins connu, la Suède est bilingue, les communautés finnoises qui vont travailler en Suède, ne parlent qu'à peine le suédois et restent finnophones.

Dans ces conditions je maintiens que l'opposition entre *multi* et *plurilingue* a de l'importance et qu'il est utile donc de s'y tenir en tout cas de l'adopter pour interroger son rendement.

A présent et sur ces bases, j'aimerais présenter les conditions qui me semblent être un préalable nécessaire à tout apprentissage multilingue.

Ma première idée est que l'avenir des langues humaines réside dans la diversification mais autrement qu'à travers les beaux discours. On ne peut pas, quand on est linguiste professionnel, quand on vit une relation de passion avec les langues et qu'on les voit mourir, se gargariser de discours mondains. Il n'y a d'autre issue que de faire que les enfants apprennent dès le plus jeune âge le plus grand nombre de langues possible. Le bilinguisme précoce me paraît être la solution. Mon propos est destiné à défendre le multilinguisme, mais à travers lui, le français a tout à y gagner. Je prône un enseignement multilingue précoce et j'en donne cinq conditions, cinq pratiques au terme desquelles on peut probablement aboutir à un vrai multilinguisme.

Premièrement, précocité en soi, c'est-à-dire reconnaissance du fait que l'enfant, contrairement à ce que croient beaucoup de familles, est en situation d'apprendre très tôt un nombre considérable de langues. Il n'y a pas ici de troubles de la personnalité mais au contraire une émergence d'un potentiel qui reste sous-exploité. Le non apprentissage de plusieurs langues est à l'évidence, d'après les études qui ont été faites par des gens très sérieux, une sous exploitation des immenses capacités d'accueil du cerveau humain. L'enfant, loin d'apprendre trop de choses n'en apprend pas assez. Tout est naturellement dans la méthode, je ne suis pas en train de dire qu'il faut des têtes qui soient uniquement bien pleines. Dans ces conditions, que faut-il faire ? Tenir compte de la précocité qui elle-même se définit de manière phonétique et plus spécifiquement encore de manière acoustique. J'appelle l'enfant " oreille avide ". L'enfant est une oreille avide, le nourrisson l'est aussi : il perçoit, dès les premiers jours, un nombre considérable d'inflexions. Un enfant qui naît dans un pays francophone, anglophone, germanophone, peut devenir un petit Chinois ou un petit Vietnamien si on lui apprend dès le jeune âge à exploiter ses capacités. Il chante et gazouille sans arrêt, donc l'enfant est en état, dès le début, d'apprendre une langue à tons. Je signale à ceux qui sont intéressés que les langues qui ne

sont pas tonales (toute l'Europe sauf peut-être d'après ce que l'on croit, certains dialectes norvégiens et un autre, serbo-croate, un autre encore lituanien) ont donc perdu un phénomène fondamental et qui laisse sans exploitation la musicalité linguistique native des langues. En revanche des langues comme le lituanien ou le chinois exploitent ces possibilités d'une façon extrêmement riche. Les enfants ont des tons, par conséquent tout enfant peut apprendre une langue à tons. La difficulté vient de ce que à partir du moment où l'enfant grandit, son oreille qui était d'abord ce que j'appelle une "oreille naturelle" — une oreille donc acoustiquement définie, devient ce que j'appelle une "oreille nationale". Par oreille nationale, s'entend une oreille qui va bientôt ne plus laisser filtrer que ceux des sons possibles qui appartiennent à leur langue du milieu environnant, le plus souvent unilingue en France. Les immenses potentialités de l'enfant développées très tôt finissent bien par s'étioler, se tarir, et dès lors l'enfant n'est plus en état d'apprendre des langues. Au début, à la naissance, le nerf auditif de l'enfant est déjà quasiment en place ; l'enfant parle bien plus tard qu'il n'entend. Selon la fameuse loi recapitulationniste, l'autogenèse reproduit la phylogenèse, en termes plus simples : l'évolution de l'enfant depuis le stade fœtal jusqu'aux premières années de sa naissance reproduit très probablement l'histoire de notre espèce elle-même. Nous avons été des poissons tout comme des animaux aquatiques, ceci il y a quelques millions d'années, tout comme l'enfant vit dans le ventre de sa mère, une vie aquatique et par conséquent devient au moment de sa naissance aérien, (Jean-Jacques Rousseau disait "le plus dramatique événement de ma vie c'est celui où j'ai quitté le ventre de ma mère pour devenir aérien". Il considérerait qu'il avait vécu, comme les Japonais qui vous donnent neuf mois de plus que votre âge, neuf mois de bonheur et soixante-dix ans de malheur). Durant ces neuf mois que se passe-t-il ? L'oreille est de plus en plus perfectionnée de sorte que quand l'enfant naît, son oreille est pratiquement en place. En revanche, nous savons maintenant à peu près ce qui s'est passé avec le larynx. Le larynx quand il est encore trop haut, empêche d'articuler. L'enfant ne peut articuler avant quinze ou dix-huit mois, parce que son larynx n'est pas encore descendu. Or, nous savons maintenant que c'est ce qui s'est passé dans l'espèce humaine elle-même. Le langage n'est apparu que lorsque le larynx est descendu. Nous savons d'après les reconstitutions anthropologiques extrêmement anciennes que quand le larynx descend, le pharynx, vaste cavité de caisse de résonance, peut résonner et nous pouvons, nous êtres humains, fabriquer des sons.

Nos enfants, nos fils nos filles tout comme nous-mêmes, ceci a dû se produire il y a un million deux cent mille ans, date probable d'apparition grands anthropoïdes qui ne sont plus simiesques mais qui sont déjà hominidés, c'est-à-dire notre ancêtre. Quand le pharynx est descendu est au niveau des vertèbres les plus basses, alors il est assez grand et on peut articuler. En revanche, l'oreille, c'est-à-dire la perception, la réception, est déjà

quasiment au point, à quelques détails près, à la naissance et même dans les derniers mois ou dernières semaines de la vie fœtale. Voilà ce que nous apprend la linguistique et que, bien évidemment, les biologistes savent mieux que tous. L'enfant très jeune est capable d'articuler et, par conséquent, c'est une perte de richesse que de ne pas lui apprendre de langues étrangères, c'est le laisser en état de sous exploitation. A un moment donné il y a ce que j'appelle une " sclérose des synapses ".

Les synapses ce sont ces éléments par lesquels passe la communication nerveuse. Mais il ne s'agit pas d'une sclérose pathologique, d'une lésion de nos trente ou quarante milliards de cellules nerveuses de notre voûte corticale, mais le fait que, n'étant plus excitées faute de stimuli, elles cessent de fonctionner. Si vous ne stimulez pas une oreille, elle va devenir une oreille nationale, c'est-à-dire qu'elle ne va entendre que les sons du milieu environnant qui est un milieu unilingue, en général. Les grandes démocraties occidentales sont des pays très fortement unilingues, hélas, et accrochés à leur unilinguisme, quoiqu'un peu moins actuellement. Le Viêt Nam aussi est unilingue. Hormis les communautés étrangères, khmères, thaïs, chinoises, le Viêt Nam est quand même le pays où l'on parle vietnamien.

Dans ces conditions, la deuxième exigence après tout ce que je viens de dire sur la précocité, c'est l'instrumentalisation. Il s'agit de faire en sorte que l'enfant voie la langue comme quelque chose qui lui sert. Je le disais à propos de l'adulte étranger auquel, du fait de la crise extrêmement aiguë de l'emploi qui sévit aujourd'hui en Occident et ailleurs, on doit présenter le français comme quelque chose qui est susceptible de lui fournir un emploi. Mais c'est aussi vrai au niveau de l'enfant, non pas pour qu'il choisisse une carrière, mais pour qu'il puisse avoir un intérêt et une motivation puissante.

Qu'est-ce qui donne une motivation à un enfant pour qu'il puisse apprendre une langue ? Le fait que cela serve à quelque chose. Or, quelle est la principale activité d'un enfant ? L'enfant joue ; si donc on le contraint à jouer en langue étrangère, l'enfant joue pour gagner. Et si l'enfant ne peut gagner qu'en allemand, qu'en italien, qu'en français quand il est allemand ou italien, alors l'enfant apprendra l'allemand ou l'italien, il apprendra le français, parce que c'est la langue du gain au jeu. C'est donc une motivation. Si l'enfant va à un cours, ouvre la porte, s'assoit et écoute le professeur, très heureux d'avoir une bonne note et si l'enfant enregistre une bonne note, si donc la langue ne lui sert qu'à avoir de bons résultats, alors c'est un échec total de l'enseignement multilingue. Pourquoi ? J'en viens précisément à mon troisième point : reconnaissance de ce qu'est une langue dans son essence profonde. Les langues sont des matières d'enseignement. Il est vrai que les langues sont une matière complètement à part. Pourquoi ? Parce que toutes les matières autres que les langues se font en langues, s'enseignent en langues, la

réciroque est inimaginable. Même le physicien, c'est à dessein que je le choisis, c'est-à-dire celui qui est réputé surtout se servir de formules et de chiffres, a aussi un discours. Le physicien tient un discours sur la nature, par conséquent lui aussi se sert des matières linguistiques, à plus forte raison bien sûr des matières dites littéraires. Les matières réputées scientifiques sont des matières qui se servent de la langue. Il est clair que pour instrumentaliser une langue, il faut reconnaître qu'elle est une matière absolument à part et par conséquent que son statut au sein de l'enseignement, de quelque pays qu'il s'agisse, est un statut à définir comme particulier.

J'en viens au troisième point, c'est ce que j'appelle un enseignement par immersion grâce à des échanges massifs d'enseignants à travers un continent. Quand j'écrivais l'ouvrage, je pensais surtout à l'Europe, mais c'est applicable à d'autres continents, bien entendu. En d'autres termes, je propose quelque chose qui probablement prend en compte certaines difficultés, l'ensemble des problèmes d'ordre syndical, de carrière, d'emploi, d'assurance, c'est-à-dire la vie, la biographie professionnelle et familiale d'un individu donné. Cela étant dit, l'idée qui doit être admise, c'est qu'il n'y a pas d'autre façon d'enseigner les langues que de faire venir, dans le pays où l'enfant est élève, des enseignants usagers autochtones de la langue à enseigner. Prenons l'Europe : un enfant choisit l'allemand, un professeur d'allemand français tout agrégé qu'il soit, tout bon germaniste qu'il soit, ne saurait enseigner l'allemand à l'enfant aussi bien qu'un professeur étranger germanophone de naissance venant de son pays. Dans une des matières du programme, plus précisément prenons l'histoire dans un lycée français. Un professeur allemand d'histoire vient d'Allemagne enseigner en allemand aux francophones en France l'histoire, sa matière. Réciproquement prenons, disons, la leçon de choses, ou l'activité d'éveil comme on dit aujourd'hui, cette activité d'éveil devrait par exemple être faite par un professeur de biologie ou de leçon de choses francophone, français, qui se rendra pour une longue durée en Allemagne où les enfants auraient choisi le français comme langue. Je sais que cela peut paraître une folie, mais je ne fais que proposer au pouvoir politique de considérer l'application. Ce n'est pas évident. Ainsi en Allemagne, chaque *Land* a son ministre de l'éducation.

J'en viens au quatrième point : ce qu'on appelle d'un adjectif qui n'a pas mes faveurs, que je trouve extrêmement laid (j'ai aussi moi-même mes normes, bien que le linguiste par définition ne soit pas normatif) le *suivi*, c'est-à-dire l'entretien permanent des connaissances acquises. Le suivi est capital.

Tout ce que je viens de proposer n'est rien et est réduit à néant si on ne s'assure pas que l'enfant qui serait suivi par les enseignants bien au-delà de sa scolarité continue à exploiter au-delà du primaire, dans le secondaire et jusqu'au baccalauréat et même au-

delà, les connaissances linguistiques acquises depuis la petite enfance. A défaut de cela, tout sera oublié, car hélas les capacités d'oubli de la mémoire humaines sont aussi immenses que ses capacités d'acquisition. Tout à l'heure j'aurais pu dire à propos des langues et même de l'anglo-américain qu'il y a de la place pour tous pour disparaître. Le poète Paul Valéry disait " le gouffre de l'histoire est assez grand pour tout le monde ", assez grand pour l'américain aussi, et le gouffre de la mémoire assez grand pour toutes les connaissances, elles peuvent toutes s'engouffrer dans l'oubli si elles ne sont pas entretenues par un suivi.

Et enfin j'en viens à ma cinquième et dernière proposition. La plus polémique peut-être, la plus difficile. Je l'énonce non sans hésitation et en pensant que c'est nécessaire mais difficile. Elle concerne le contenu, car tout ce que j'ai dit ne concerne pas le contenu (j'ai parlé de la précocité de l'enfant très tôt demandeur, de l'instrumentalisation, de la motivation grâce à l'échange massif d'enseignants d'un pays à l'autre, et de la nécessité d'entretenir ces connaissances) mais je n'ai pas dit à quoi tout ça s'applique, c'est-à-dire quelle est la matière qui va bénéficier d'une telle méthode pédagogique. S'il s'agit de l'Europe, ce seront l'allemand, l'italien le français, l'espagnol, le portugais, peut-être le néerlandais. L'expérience que nous avons est la suivante, il suffit de regarder les chiffres. En France, la proportion de familles qui demande l'anglais au baccalauréat est passée en vingt ans de 65 % à 85 %. Dans les pays méditerranéens — Espagne, Portugal, Italie et Grèce — le français, l'italien, l'espagnol, selon le pays, avaient une très grande place très forte pendant longtemps. Depuis une dizaine d'années au plus, la demande d'anglais est passée dans ces pays pas loin de 85 à 90 %. En d'autres termes, les familles ou les enfants d'eux-mêmes (je ne fais pas la distinction ici) sont demandeurs ou demandeuses d'anglais dans des proportions considérables. Alors qu'est-ce que je propose ? Il ne s'agit pas d'intervenir dans le secondaire, du moment où on en a besoin il rend service, mais qu'il ne figure pas parmi les matières enseignées à l'enfant dans le primaire.

C'est de ça que je parle. Si nous disons avec ce côté bénisseur qui ne veut pas reconnaître la réalité des choses et leur danger " introduisons l'enseignement bilingue précoce, dès l'âge de quatre à six ans ", et que nous ne précisons pas que l'anglais n'en fait pas partie, je prédis l'extinction totale de notre langue. Pourquoi ? Parce que si les familles demandent à 80 % de l'anglais au bac, chose que je maintiens et qui est nécessaire, mais que si l'anglais est de plus introduit dès l'âge de quatre ou cinq ans, les grandes langues d'Europe occidentale ainsi que d'autres langues seront très gravement marginalisées. En d'autres termes il me semble, après réflexion, malgré tout mon hommage et mon respect pour la culture anglophone, que l'enseignement bilingue

précoce ne peut pas faire de place à l'anglais. En revanche, ceux qui seraient frustrés de ne pas l'apprendre peuvent le choisir aussi massivement qu'ils le font à l'entrée dans le secondaire. Je le répète, cette situation met en présence une totale inégalité des langues qui ne sont pas en état de résister, et, par conséquent, l'anglais dominera encore bien plus et je prédis l'extinction des autres. Ma réforme, sur laquelle je vous demande de réfléchir, ne saurait concerner autre chose que le primaire. Il s'agit de savoir ce que l'on introduit dans l'enseignement réservé aux enfants, et non pas ce que l'on fait quand ils ont 10 ou onze ans, où ils sont parfaitement libres. Bien entendu, voyant que l'anglais est très présent et qu'il rend de grands services, on peut choisir l'anglais cela va de soi !

Je conclus pour dire qu'à ces Assises de l'enseignement du et en français, auxquelles il me plaît de participer je remercie beaucoup Monsieur Michel Guillou à qui je rends un hommage amical pour l'œuvre absolument admirable et digne de respect à laquelle il consacre sa vie. Je ne peux pas ne pas lui manifester mon amitié et mon émotion, et qu'il veuille bien les accepter.

Dans ces Assises ma modeste participation est celle de quelqu'un qui voue son existence à l'étude des langues et du langage comme qualités définitives de l'humain, des langues comme entités politiques, sociales et historiques. L'idée essentielle, c'est que, bien que je ne semble pas ici plaider la cause du français, je la plaide en réalité, car il est bien clair qu'à partir du moment où l'on diversifie l'enseignement des langues, le français en est bénéficiaire doublement. Premièrement il ne se heurte plus à une redoutable concurrence, deuxièmement il n'apparaît plus étant à égalité avec d'autres langues comme la langue qui veut confisquer à son profit la domination mondiale. Et dans ces conditions cela me semble, en dépit de l'apparence du contraire, un hommage indirect et implicite à la Francophonie.

Merci de votre attention.

Le plurilinguisme, une exigence pour la mondialisation

Monsieur **Samir AMIN** (Egypte)

Directeur du bureau africain du Forum du Tiers-monde

1. Le terme de mondialisation revêt des sens suffisamment divers pour que son emploi entraîne des malentendus fréquents, voire se prête à la manipulation médiatique.

Entendu dans un sens large, la mondialisation n'est certainement pas un phénomène nouveau ; elle est aussi vieille que le monde, comme en témoigne entre autres l'intensité des échanges commerciaux, technologiques et religieux le long des Routes de la Soie. Cependant à chaque étape de l'histoire universelle correspondent des formes particulières de la mondialisation dont il est souhaitable de préciser les spécificités.

Les formes prémodernes de la mondialisation n'entraînaient pas de polarisation systématique. Au contraire elles offraient souvent la possibilité pour les régions attardées de rattraper celles qui les avaient devancées. L'exemple de l'Europe, périphérie barbare des mondes civilisés de l'Asie et de l'Orient antique, qui rattrape son retard en trois siècles à peine à partir du XIIe siècle, témoigne des chances offertes par la mondialisation des temps anciens. De ce fait également la mondialisation ancienne demeurerait pluriculturelle et les mondes prémodernes partagés en aires culturelles distinctes.

2. La mondialisation des temps modernes est d'une nature immanente différente, toujours polarisante. En l'espace de deux siècles, à partir de la révolution industrielle, l'écart moyen entre les régions les plus avancées de la planète et les autres a été multiplié par trente ; et celui-ci ne cesse de s'approfondir. Contrairement à l'affirmation gratuite du discours économiste, le marché mondialisé n'offre pas aux régions attardées la

“ chance ” de rattraper, cette chance que les sociétés locales sauraient saisir ou rateraient pour des raisons qui leur seraient propres. Au contraire la mondialisation moderne est à l'origine de la polarisation ; celle-ci est immanente à celle-là. La mondialisation moderne c'est donc aussi, jusqu'ici, la négation des identités, voire des droits, des peuples périphérisés dans le procès même de son expansion.

Vu à partir de son centre, le système mondialisé était néanmoins demeuré pluripolaire jusqu'à une époque récente. Ce n'est pas un hasard si le moment où se constitue la modernité est simultanément celui au cours duquel s'affirment la philosophie des Lumières, le système mercantiliste et les monarchies absolues. Le chapitre de la nouvelle mondialisation s'ouvre donc, avec le traité de Westphalie (1648), par le concept de l'équilibre européen. L'aire culturelle que la chrétienté médiévale constituait jusqu'alors cède la place à un système pluripolaire d'Etats souverains qui, avec le cycle des révolutions démocratiques qui mettent fin aux anciens régimes, tendront à s'affirmer comme des nations dont la singularité culturelle et linguistique sera rehaussée de ce fait.

Du XVI^e siècle à la seconde guerre mondiale, la mondialisation se situe dans le cadre du conflit permanent des puissances centrales sur le terrain des périphéries qu'elles se constituent, et, de ce fait, le concept d'hégémonie dont l'une d'entre elles aurait pu être bénéficiaire à tel moment de l'histoire doit être relativisé. Car si au long siècle du conflit franco-anglais (de Louis XIV à 1815) succède une hégémonie britannique apparente tout au long du XIX^e siècle, celle-ci reste limitée. Refusant de se soumettre aux aléas du libre échange, les Etats-Unis et l'Allemagne dépassent l'Angleterre en puissance industrielle dans l'espace de quelques décennies. Et si l'empire colonial britannique n'a pas d'équivalent, la Grande-Bretagne est contrainte de s'accommoder en Europe de l'équilibre militaire des Puissances. En fait donc le système de l'époque est mieux caractérisé par le conflit permanent de blocs concurrents que par l'hégémonie britannique apparente. Et c'est pourquoi à l'époque l'anglais ne s'impose en aucune manière comme langue universelle. Au-delà même de cette observation banale on rappellera que l'époque est celle de l'affirmation forte non seulement de toutes les langues et cultures des puissances — toutes européennes si l'on excepte les Etats-Unis et plus tard le Japon — mais même de celles de toutes les autres nations européennes, mêmes petites. Les cultures des puissances européennes — anglaise, française, allemande, russe, espagnole — ont toutes leur place dans la mondialisation, pénètrent, influencent et même parfois exercent des effets de domination au-delà de frontières des nations dont elles procèdent. La mondialisation est polycentrique aux plans économique, militaire, politique et culturel, même si les centres en question excluent par définition les

continents de la périphérie, l'Asie (Japon excepté), l'Afrique et l'Amérique (Etats-Unis exceptés).

Cette forme de mondialisation peut être résumée dans quelques caractères qui définissent simultanément la réalité du système du capitalisme de l'époque et l'expression de l'idéologie de l'économie politique dominante qui l'accompagne. J'ai proposé de qualifier ce système de libéral, national, impérialiste et polycentrique. Libéral au sens qu'il est fondé sur l'affirmation de la régulation de la vie économique par le marché. Mais national au sens que la liberté du marché n'est conçue que dans le cadre de l'Etat-nation, tandis que le domaine de l'économie internationale est régulé par l'intervention des Etats, voire leur conflit. La concurrence est inter-impérialiste ; elle reste plurielle.

3. La mondialisation des quatre décennies qui succèdent à la fin de la seconde guerre mondiale (1945-1985) opère dans un cadre social différent et de ce fait fonctionne autrement et entraîne des effets culturels particuliers.

Les sociétés de cette phase de l'histoire contemporaine sont en effet organisées autour de trois grands projets sociétaires commandés par des compromis historiques majeurs (qu'on peut également appeler les contrats sociaux de l'époque) : le projet de l'état de bien-être dans les pays capitalistes développés (qui repose sur un compromis travail/capital garantissant le plein emploi et la croissance des salaires au rythme de la productivité, soutenu par l'Etat keynésien interventionniste), le projet soviétique dit de construction du socialisme, les projets nationaux populistes de modernisation et de développement du tiers monde.

Tous ces projets sont fondés sur les concepts de souveraineté absolue de l'Etat national et de l'économie autocentrée fonctionnant dans ce cadre. Les échanges internationaux, les flux de capitaux et les transferts technologiques sont alors conçus comme moyens d'asseoir l'autonomie et le développement des sociétés nationales autocentrées, non comme des objectifs premiers par eux-mêmes. Les modalités de la mondialisation sont donc négociées à cet effet et celle-ci est la résultante de l'interaction des politiques nationales qui restent premières, à l'opposé de la mondialisation proposée aujourd'hui, supposée commander directement un développement général auquel les nations seraient contraintes de se soumettre. Le système mondial demeure un système de nations ; il est de ce fait pluriculturel et plurilinguistique par nature. La construction européenne elle-même, amorcée dès 1950 avec la CECA, inaugurée avec le traité de Rome en 1957, ne fait pas exception au principe général de l'autonomie des nations.

Néanmoins la bipolarité militaire et idéologique — autre caractéristique importante de l'époque — amorce une certaine évolution de la mondialisation dont les effets ne sont pas épuisés, même après la fin de la guerre froide. Cette bipolarité fournit en effet l'alibi par le moyen duquel les Etats-Unis s'imposent comme puissance hégémonique à une échelle sans commune mesure avec celle qui avait caractérisé le XIXe siècle dit britannique. Les pays de l'Europe occidentale, placés sur la protection du parapluie nucléaire américain, perdent de ce fait une bonne part de leur autonomie de mouvement et acceptent le principe de la libre entreprise ouverte internationalement (condition du Plan Marshall), par le moyen duquel les premières transnationales — presque toutes américaines — s'imposent comme un type nouveau d'agents économiques mondialisés. Le marché commun européen n'est alors guère qu'un sous-ensemble du marché mondial reconstruit sous la houlette de l'hégémonie américaine. Or cette hégémonie donne à l'anglais américain une position de domination nouvelle, que l'anglais britannique n'avait jamais eue. En même temps bien entendu l'hégémonie américaine amorce l'américanisation culturelle du monde.

La mondialisation poursuivra son évolution graduelle sous l'effet combiné de sept ensembles de facteurs : (I) la modernisation accélérée des appareils productifs de l'Europe occidentale et du Japon ; (II) la décolonisation de l'Asie et de l'Afrique ; (III) l'accélération de la croissance économique de la Chine, de l'Asie de l'Est (Corée, Taiwan) et du Sud-Est, et — à un moindre degré — de l'Inde ; (IV) le développement heurté de l'Amérique latine ; (V) l'involution de l'Afrique et de l'Asie occidentale ; (VI) l'effondrement du système soviétique ; (VII) le démantèlement partiel des systèmes productifs des pays développés et l'amorce de la constitution de sous-systèmes productifs mondialisés.

4. Cette évolution dont les causes ont été rappelées brièvement ici a engendré l'apparition de problèmes politiques, culturels et linguistiques nouveaux, inconnus jusqu'alors dans l'histoire de la mondialisation capitaliste, en association bien entendu avec les transformations du système économique.

Le projet européen lui-même se trouve progressivement confronté de ce fait à des défis nouveaux. Le succès même de la modernisation européenne, certainement soutenu par l'intégration de son marché, pose une série de questions nouvelles : (I) veut-on aller au-delà de cette intégration des marchés et construire une Europe politique ; et — dans ce cas — comment en concilier l'efficacité avec la diversité des nations historiques qui la composent ? (II) quel rôle l'Europe se donnera-t-elle dans le monde de demain ? Celui

d'être simplement l'un des trois partenaires de la Triade (avec les Etats-Unis et le Japon), aspirant à diriger collectivement le monde ? Ou celui d'un concurrent de ces partenaires ? (III) quel contenu social veut-on donner à cette Europe ? Veut-on l'inscrire dans le néo-libéralisme mondialisé ? Ou souhaite-t-on y promouvoir un imaginaire social nouveau qui donnerait à l'Europe une place motrice dans l'évolution sociale du monde ? Le moins que l'on puisse dire est que — jusqu'ici — aucune réponse n'a été apportée à ces questions majeures. Et cela paraît d'autant plus difficile que la diversité des réponses possibles se retrouve à l'intérieur de tous les pays européens et y traverse même les forces politiques de droite et de gauche qu'elles divisent dans chacun de ces pays.

En dépit de ces incertitudes d'une extrême gravité l'opinion dominante reste favorable à " l'idée européenne ". Cette option a été associée par la France à celle de la décolonisation accélérée (1960-1962), renonçant à la priorité impériale qui avait dominé dans les III^e et IV^e Républiques. La Grande-Bretagne, qui avait accepté cette décolonisation un peu plus tôt, a longtemps hésité — et continue à le faire — entre deux options possibles : (I) s'inscrire dans un système mondialisé ouvert, en mettant à profit ses avantages comparatifs hérités de son histoire — financiers, culturels et linguistiques (puisque l'anglais est devenu, grâce aux Etats-Unis, la langue hégémonique mondiale) — tout en abandonnant à Washington la responsabilité exclusive de diriger la politique mondiale, ou (II) adhérer à l'idée européenne. Les deux options peuvent être conciliées si l'Europe elle-même adhère aux principes de la mondialisation néo-libérale. L'Allemagne, qui avait substitué dans son histoire l'expansion vers l'Est et le Sud-Est de l'Europe à l'absence de colonies outre-mer, adhère à l'idée européenne dans des conditions particulières : partagée elle-même et séparée de l'est européen soviétique, elle associait sans réserve la construction européenne à la protection militaire américaine (CEE plus OTAN). Aujourd'hui réunifiée et l'Est européen s'ouvrant à nouveau à l'expansion capitaliste, retournera-t-elle à sa tradition du "*Drang nach Osten* ", minorant par là même l'importance, pour elle, du projet européen ?

Les motivations de l'adhésion à l'idée européenne ont donc été — et restent — diverses, contradictoires par beaucoup de leurs aspects. La fragilité du projet qui en découle rassure les Etats-Unis qui ne paraissent pas craindre que l'Europe puisse faire des choix remettant en cause leur hégémonie opérant dans le cadre de la mondialisation débridée qu'ils préconisent.

La logique qui commande ce système tend naturellement non seulement à reproduire, mais encore à approfondir la polarisation de la richesse et de la puissance à l'échelle mondiale. Mais si l'ancienne polarisation était fondée sur la maîtrise industrielle et celle des technologies qui l'accompagnent et des capitaux nécessaires pour la mettre en œuvre,

la nouvelle polarisation en construction s'appuie sur ce que j'appelle les cinq monopoles des centres, permettant le contrôle du système financier mondialisé, des technologies nouvelles, de l'accès aux ressources naturelles du globe, des communications et des médias, des armements de destruction massive. Or dans ces domaines les avantages comparatifs dont bénéficient les pays européens d'une part et les Etats-Unis d'autre part ne sont pas comparables. La diversité des systèmes d'éducation, leur expression culturelle et linguistique particulière à chaque pays européen paralysent l'efficacité d'un système européen de la technologie et de la communication qui, au demeurant, n'existe pas jusqu'aujourd'hui. Les Etats-Unis bénéficient par ailleurs d'un monopole écrasant dans le domaine militaire. Les places financières de Francfort et Paris ne sont pas comparables à celle de New York, qui bénéficie des privilèges du dollar, ni même à celles de Londres et de Tokyo, qui s'inscrivent dans le sillage du libéralisme américain. Enfin, il n'y a pas, jusqu'à présent, un capital européen intégré comme l'est celui des Etats-Unis ; il n'existe pas de transnationales européennes, mais allemandes, françaises ou britanniques.

Si l'Union européenne prétend s'être assigné l'objectif de combler ces déficits, s'en est-elle donné les moyens ? On peut en douter. Pour y parvenir il aurait fallu, à mon avis, faire d'abord progresser le projet politique européen par l'amorce de la construction d'un gouvernement économique de l'Union européenne, le renforcer par un contrat social digne de ce nom à l'échelle de l'Union et de ses traditions avancées, faire progresser l'intégration des capitaux publics et privés européens et ensuite seulement couronner le tout par la création d'une monnaie unique. L'inversion des priorités par les choix du traité de Maastricht (faire d'abord l'euro, géré par une banque centrale — c'est-à-dire indépendante des pouvoirs démocratiquement élus mais non du capital financier mondialisé) témoigne, à mon avis, d'une option libérale qui ne peut que contribuer à perpétuer l'hégémonie globale des Etats-Unis.

5. Les stratégies économiques et politiques mises en œuvre par les pouvoirs dominants dans les pays de la Triade sont présentées comme étant " sans alternative " parce qu'elles traduiraient les exigences " incontournables " de " la " mondialisation (conjuguée au singulier). Il ne s'agit là bien entendu que d'une supercherie idéologique sans fondement scientifique. La mondialisation se conjugue toujours au pluriel, et chacune de ses modalités particulières et toutes également possibles correspond aux stratégies promues par des intérêts sociaux particuliers. Celle qui est mise en œuvre actuellement est un alibi derrière lequel avance masqué le capital financier mondialisé qui,

exploitant à son profit l'érosion des projets sociétaires de l'après-guerre, est en position d'imposer unilatéralement le point de vue correspondant à ses intérêts exclusifs.

La mondialisation mise en œuvre invoque les “lois du marché” dont le caractère prétendu autorégulateur constitue le fondement de la légitimité de ses propositions. En fait il ne s'agit là que d'une utopie. Car il n'existe pas de marché “non régulé” et, derrière le discours prônant la “dérégulation” se profile en fait une régulation privée mise en œuvre unilatéralement par les oligopoles se substituant à la régulation négociée par les différents partenaires sociaux. Cette dérive antisociale implique à son tour le démantèlement des fonctions exercées par l'Etat, que l'on propose de réduire au rôle de garant de l'ordre, comme au début du XIX^e siècle. Ce projet accentue donc la séparation entre la sphère du politique, régie par les principes de la démocratie électorale, et celle commandée par les lois du marché qui devient dominante dans la vie sociale réelle. Il inspire ce que je qualifie de “démocratie de basse intensité” selon laquelle le principe démocratique (qui est celui du choix entre différentes alternatives) serait souhaitable, pour autant qu'il ne sert à rien (puisque'il n'y a pas d'autre alternative que celle qui découle des lois du marché).

Ces mêmes principes aberrants sont proposés tant pour ce qui concerne la gestion nationale des sociétés qu'à l'échelle mondiale. En effet, le démantèlement des systèmes productifs nationaux a créé un espace vaste dans lequel se meuvent des agents économiques dont les intérêts sont transnationaux et qui, de ce fait, trouvent leur avantage dans la généralisation de la déréglementation à l'échelle mondiale.

L'idéologie par le moyen de laquelle ces intérêts particuliers cherchent à se légitimer mobilise à son avantage un discours anti-Etat/anti-nation tous azimuts. L'Etat est présenté comme synonyme fatal d'inefficacité, la Nation comme un vestige désuet dépassé par l'intensité des communications dans le soi disant “village mondial”. On substitue à l'Etat de prétendues institutions de la société civile — les fameuses ONG — dont la représentativité démocratique réelle n'est pas questionnée, mais qui offrent l'avantage d'être incapables de faire barrage aux stratégies des transnationales. Elles sont là seulement pour mettre de l'huile dans les rouages et rendre moins insupportable “l'ajustement” des peuples aux exigences du capital financier dominant. On substitue à la Nation des citoyens une multitude de “communautés” à fondement ethnique ou religieux, dont on prétend défendre les “droits à la différence”, en passant sous silence l'inévitable hiérarchisation dans laquelle elles sont inscrites. On flatte les identités provinciales des régions privilégiées par les stratégies des transnationales tandis que l'on dénonce les solidarités nationales dont les premières seraient les malheureuses victimes. Le vocabulaire des sciences sociales est lui-même transformé pour être adapté aux

exigences des stratégies de cette mondialisation antisociale débridée. On adopte sans esprit critique l'expression anglo-saxonne de "développement communautaire" (*community development*) au détriment de la discussion du contenu social, populaire ou national de tout développement.

Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ces stratégies convergent toutes vers le même objectif : celui de perpétuer l'hégémonie mondiale des Etats-Unis, seule puissance dont l'Etat est considéré comme répondant à une exigence nécessaire. L'Etat américain devient synonyme de l'Etat mondial, dispensant par là même la collectivité internationale d'exercer son imaginaire pour créer des institutions nouvelles chargées de la gestion démocratique d'autres modalités de la mondialisation. Dans cette perspective ne sont tolérés que des sous-Etats chargés de la gestion régionale de l'hégémonie américaine. Le Japon dans la mesure où, jouant le jeu du projet "Asie-Pacifique", il soutient les efforts de Washington s'employant à réduire les chances du développement autonome de la puissance chinoise. L'Allemagne pourrait également trouver une place dans cette stratégie et son expansion vers l'Est serait alors tolérée en contrepartie de son inscription dans le sillage de la politique mondiale des Etats-Unis, entraînant derrière elle l'ensemble de l'Union européenne. Le débat concernant l'expansion vers l'Est de l'OTAN est, à ce sujet, fort instructif. Qu'importe si cette stratégie casse un certain nombre de pays européens — la Belgique, l'Italie, l'Espagne — dont les provinces avantagées (la Flandre, le Nord italien, la Catalogne) pensent pouvoir tirer profit de leur insertion dans le réseau des régions battantes de l'Europe, à condition justement que cette Europe ne soit pas sociale mais seulement un sous-ensemble du marché mondialisé débridé.

La même stratégie est mise en œuvre hors d'Europe. En Amérique du Nord l'indépendance éventuelle du Québec peut être envisagée sans danger tant que celle-ci reste inscrite dans l'espace libéral que constitue l'ALENA (Association de Libre Echange Nord Américaine) et que les Etats-Unis dominent. En Amérique latine, en Afrique et en Asie, la géostratégie de l'hégémonie américaine soutient ouvertement la constitution d'un réseau de relais de puissances régionales dévouées, mettant à l'épreuve d'autres constructions et alliances comme celle qui rapproche l'Union européenne des ACP, le panafricanisme, le panarabisme etc.

La mondialisation débridée du néo-libéralisme triomphant n'accorde aucune place à la diversité culturelle et linguistique. Le seul concept qu'elle connaisse dans ce domaine est celui des biens culturels marchands comme les autres (le tourisme, les objets d'art, les productions du cinéma et de la télé) pour lesquels elle recommande, comme pour le reste, la règle simple et unilatérale de la dérégulation. Aussi, si se battre pour la reconnaissance de l'exception culturelle est certainement utile, cela n'est pas suffisant.

Car dans un cadre néo-libéral dominant cette résistance d'arrière-garde ne saurait longtemps préserver la culture des ravages de l'aliénation marchande. Bien entendu le véhicule linguistique exclusif est l'anglais américain. Toutes les autres langues, sans exception, deviennent alors des dialectes de communication locale, sans vocation mondiale, ni pour la gestion des affaires, ni pour la production culturelle, réduites au folklore.

6. La résistance à la mondialisation débridée doit être soutenue et développée partout dans le monde. Mais son succès exige qu'on lui oppose un projet alternatif qui ne peut être cohérent que s'il est à la fois celui d'une mondialisation polycentrique, pluriculturelle et plurilingue, et s'il est fondé sur des projets sociétaux nationaux et régionaux définissant les termes de contrats sociaux démocratiques et les modalités de régulation des marchés qui leur correspondent.

Dans cette perspective, et elle seule, la Francophonie pourrait acquérir une force réelle et sa revendication légitime en faveur d'une autre modalité de la mondialisation respectueuse du plurilinguisme confluer avec d'autres forces de résistance à l'hégémonisme des Etats-Unis, et à la domination de la culture et de la langue que celui-ci véhicule.

Force est de constater qu'à l'heure actuelle la résistance à la mondialisation débridée ne provient pas de l'Union européenne et des pays qui la composent, même si quelques nuances doivent être introduites ici en ce qui concerne la France. La résistance principale est en fait celle de l'Asie orientale (Chine, Corée, Taiwan), de l'Asie du Sud-Est et de l'Inde. Les Etats de cette région, bien que peu démocratiques au sens conventionnel du mot (à l'exception de l'Inde), n'ont jusqu'à présent pas fait leur les dogmes de la "pensée unique" qui prône la dérégulation et le démantèlement des fonctions de l'Etat. Dans les faits, même si cela est souvent sans le proclamer, les pouvoirs publics mettent ici en œuvre des moyens plus ou moins adéquats qui leur permettent de contrôler leur participation aux marchés mondialisés et de s'inscrire d'une manière sélective dans ce qu'ils offrent, comme ils restent sensibles — bien qu'à des degrés divers — aux exigences de la solidarité sociale à l'échelle nationale. Ces options de gestion économique et sociale non libérales sont à l'origine de leur succès en termes de croissance, qui font contraste avec la crise économique et sociale qui frappe le reste du monde (la Triade, l'Amérique latine, l'Afrique, l'Asie occidentale, les pays de l'Est), c'est-à-dire l'ensemble des pays qui ont accepté de se soumettre aux exigences de la mondialisation débridée.

La crise qui frappe la nouvelle moitié occidentale du monde (puisque la Chine, l'Inde et l'Asie du Sud-Est représentent ensemble l'autre moitié du monde) est-elle en voie de dépassement ? Dans les médias dominants, on célèbre avec beaucoup de bruit les succès récents du néo-libéralisme triomphant aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne (en termes de reprise de la croissance et de réduction du chômage). On doit observer néanmoins que la régression sociale qui accompagne cette " reprise " en annule largement la portée. Non seulement l'inégalité grandissante sur laquelle est elle fondée sera probablement ressentie à juste titre comme intenable, mais encore celle-ci érodera le potentiel de poursuite du progrès économique. La dégradation de l'éducation alimente des formes de compétition par le bas, fondée sur la réduction des salaires au détriment de l'ascension dans l'échelle des activités à forte productivité. Mais il faut surtout ajouter, pour ce qui nous concerne ici, que ces succès — relatifs et discutables — ont pour contrepartie nécessaire l'enlisement des autres (de l'Europe en premier lieu) dans une stagnation opiniâtre. Il en sera ainsi tant que les Etats-Unis et l'Europe joueront le même jeu néo-libéral, comme le démontreront probablement les effets de l'inversion des taux de change en cours, avec ou sans euro.

Néanmoins l'Europe pourrait certainement devenir un pôle alternatif au modèle néo-libéral. Ce n'est pas seulement qu'elle en a les moyens économiques — plus que l'Asie, d'évidence —, c'est aussi parce qu'elle a développé au cours de son histoire un imaginaire social à portée universelle qui est à l'origine des progrès du monde moderne (l'invention de la démocratie, de la laïcité, du contrat social, des socialismes etc.). C'est là que réside l'avantage comparatif réel de l'Europe ; et il faut souhaiter que les forces démocratiques et sociales des pays du continent (à l'Ouest, mais aussi à l'Est) en saisissent la portée puissante et se mobilisent autour d'un nouveau projet sociétaire à la hauteur du défi. Dans ce cadre la Francophonie trouverait son rôle véritable. Non pas défendre une langue parmi d'autres menacées par l'expansion de l'anglo-américain, mais défendre avec elle une culture participant à l'élaboration des réponses humanistes aux défis du futur.

L'alternative au projet utopique et destructeur associant la mondialisation débridée, l'hégémonie des Etats-Unis, et la destruction du potentiel inventif de la culture humaniste au bénéfice d'une sous-culture marchande exprimée en jargon américain universalisé, c'est nécessairement le projet d'un monde pluripolaire, pluriculturel et plurilingue. Ses conditions ont été discutées ailleurs, parfois dans des formulations qui ne reculent pas devant la technicité et la précision des propositions concernant l'organisation du marché mondial, les transferts financiers, la régulation des systèmes monétaires etc. Dans cette perspective des propositions alternatives de régionalisation

ont été avancées, qui font contraste avec les régions conçues comme des sous-ensembles de la mondialisation débridée (comme le sont, à l'heure actuelle, les conceptions dominantes dans l'Union européenne, dans l'ALENA nord américaine, dans les formules de l'association CEE-ACP etc.).

En contraste avec ces formules on peut concevoir des régions — à géométrie variable — conçues comme les moyens de la promotion de l'alternative pluripolaire, pluriculturelle, plurilingue. L'Europe (sociale), le panafricanisme, le panarabisme, le panlatinoaméricanisme, l'asiatisme, trouveraient leur place dans cette vision d'une autre mondialisation. Sur ces bases on pourrait alors également repenser, entre autres, la construction de relations Europe — Monde arabe — Afrique sub-saharienne qui sorte des sentiers battus du néocolonialisme. Sur ces bases les aspirations de la Francophonie trouveraient leur place, qui ne sont nullement contradictoires avec celles des autres ensembles régionaux concevables. Sur ces bases une Francophonie active pourrait remplir des fonctions salutaires, stimulant d'autres initiatives en Europe et dans le monde. A défaut, associée à la poursuite des objectifs contradictoires de la mondialisation débridée, la Francophonie resterait confinée aux fonctions d'élément décoratif d'une diplomatie désuète, menant des combats d'arrière-garde perdus d'avance.

NOTE

Ce texte emprunte des idées que l'auteur a développées ailleurs en plus grand détail, notamment dans :

La gestion capitaliste de la crise, L'Harmattan, Paris, 1995, pp. 70-79.

Les défis de la mondialisation, L'Harmattan, Paris, 1996, Chapitres I, IV, V et VI.

Critique de l'air du temps, L'Harmattan, Paris, Chapitres II, VIII.

Créer une dynamique de l'enseignement du et en français

Monsieur **Bernard CASSEN** (France)

Professeur à l'Institut d'études européennes de l'université Paris VIII

Directeur général du "Monde diplomatique "

En France, le sport extrêmement populaire qu'est le cyclisme a donné naissance à une série d'expressions à usage métaphorique. Il en est une, " avoir le nez sur le guidon ", qui désigne bien l'absence de recul pour appréhender les problèmes, l'incapacité à envisager la globalité d'un phénomène, et donc sa réduction à une situation ou à des intérêts particuliers. Un effort de mise en perspective constitue donc la condition *sine qua non* de toute analyse susceptible de déboucher sur des décisions réellement opératoires.

C'est sans doute ce qui avait incité Hubert Beuve-Méry, le fondateur du *Monde* et du *Monde diplomatique*, à signer ses éditoriaux de politique étrangère du pseudonyme de Sirius, cette étoile la plus brillante du ciel, située dans la constellation du Grand Chien. Cette distanciation ne signifiait en aucune manière la revendication d'un statut d'extra-territorialité, et pas davantage une hautaine commisération pour les affaires de ce bas monde. Non, le " point de vue de Sirius " n'était absolument pas désincarné : il se fondait sur un corpus de valeurs que résume assez bien le terme d'humanisme.

Je vois bien des parallèles entre cette démarche et celle qui nous réunit ici pour traiter des voies et moyens de créer une dynamique de l'enseignement du et en français. Car, de ce lointain avant-poste de la Francophonie qu'est le Viêt Nam — je dis lointain car il ne se situe pas dans une continuité géographique avec les régions du monde à forte intensité d'usage de la langue française —, du Viêt Nam, donc, nous disposons effectivement de la distance qui sied à l'examen d'un mouvement présent sur tous les continents, mais sous des formes extrêmement différenciées, et qui ne se réduisent pas à l'usage partagé d'un même outil de communication.

Régis Debray a pu écrire qu’*“une langue n’est pas un instrument, mais un milieu de vie, le fil d’or d’une vitalité longue et singulière”*. Mais ce *“fil d’or”* n’a pas été tissé une fois pour toutes ; sa patine ne l’empêche pas d’être un objet bien vivant, en phase avec son *“milieu de vie”*, c’est-à-dire en symbiose avec un environnement mondial en constante évolution. En le déroulant, nous ne livrerons donc pas à un exercice nostalgique, mais à une appréciation réaliste de ce que peut aujourd’hui signifier la promotion du français, à la fois comme matière enseignée et comme langue d’enseignement.

Les huit séminaires régionaux préparatoires à ces assises ont chacun abordé la question sous six angles complémentaires, dont on retrouvera la structure dans les six tables rondes qui vont avoir lieu dans les deux jours qui viennent. Ils ont chacun donné lieu à des synthèses réunies dans le document de travail n° 3, ainsi qu’à des synthèses thématiques composant le document de travail n° 2. C’est ce remarquable corpus, ainsi que ce que j’appellerai des *“suppléments”* d’information fournis par des associations de professeurs de français et des journalistes de Radio France Internationale en poste dans une vingtaine de pays, qui a fourni les éléments de la présente intervention. Si cette dernière n’a pas vocation à se substituer à ces synthèses, qui seront d’ailleurs reprises au début de chaque table ronde, elle ne va évidemment pas pour autant raconter une histoire différente. Je la conçois plutôt comme un pont entre les allocutions que vous venez d’entendre et les nombreuses interventions prévues dans les tables rondes. Donc comme une manière de tenter de maintenir intact votre appétit pour ce qui va suivre demain.

1. Quel fil d’or pour la Francophonie ?

Chaque organisation du monde crée son propre lexique avec ses mots-clés. Celui de la forme de mondialisation que nous connaissons est assez limité. Il se réduit, pour l’essentiel, à : concurrence, compétitivité, efficacité, flexibilité, capital, commerce, libre-échange, lois du marché, ajustement structurel, individu, consommateur, profit, rendement, dividendes, communication et culture de masse, marketing, standardisation, normalisation. Dans sa version originale, la vision du monde induite par ces mots-clés s’exprime dans une langue unique, celle de la puissance, de l’idéologie et des institutions qui l’ont produite et la martèlent. Un article récent du *New York Times* la résumait en trois mots que je crois inutile de traduire : *“Globalization is us”*. Cette version originale se décline, aux quatre coins de la planète, en de multiples versions doublées qui peinent à se donner des airs d’authenticité.

Toute hégémonie — surtout quand elle conduit à l'exaltation de l'“ avoir ” pour une minorité, même substantielle, et une dépossession de l'“ être ” pour tous — appelle, tôt ou tard, une résistance. Mais la résistance, dont les manifestations constituent parfois aussi des régressions, ne saurait être qu'une étape vers l'affirmation de valeurs différentes d'au moins une partie de celles que l'on récuse. Je dis seulement, d'au moins une partie, car la modestie est ici de mise. La difficulté dans laquelle se trouvent, en effet, ceux qui s'opposent au rouleau compresseur de la mondialisation réellement existante, c'est qu'ils ont affaire à un processus qui fait système, qui est doté d'une extraordinaire cohérence et qui s'exprime, sous les airs de l'évidence et du bon sens, en des mots “ piégés ” dont le plus fréquent est “ liberté ”.

Face à cet ensemble systémique, il n'existe pas pour le moment, de système global de rechange tout aussi cohérent. Et peu de gens, compte tenu de l'expérience, regrettent celui qui se présentait comme tel auparavant. Mais on constate, partout dans le monde, l'aspiration à d'autres valeurs qui s'expriment dans un lexique non encore sous-tendu par une vision suffisamment englobante. Parmi les mots-clés de ce lexique, viennent immédiatement à l'esprit : démocratie, société, égalité, citoyenneté, identité culturelle, cohésion sociale, partenariat, coopération, co-développement, développement durable. Le terme de solidarité, opposé à celui d'individualisme, constituerait une sorte de dénominateur commun de ces différents mots-clés si on l'utilise dans trois dimensions : solidarité au sein de chaque société, solidarité avec les autres sociétés, solidarité avec les générations futures.

Cette constellation d'idées-forces ne fournit pas encore une doctrine clé en main, mais elle tranche de manière significative avec les tendances lourdes de l'actuelle évolution du monde. Qui plus est, tout porte à croire qu'elle répond aux aspirations de la grande majorité de l'humanité, même si elle trouve rarement sa traduction dans les grands médias qui, pour la plupart, sont les simples porte-voix des puissants et des puissances de ce monde. Qui donc peut se faire le relais de ces aspirations à l'échelle internationale ? Le mouvement francophone n'en est-il pas l'un des vecteurs tout désignés ? Si ce n'est pas ce “ *fil d'or* ” qui le réunit, on peut craindre pour sa légitimité aux yeux des peuples qu'il rassemble.

Nous sommes loin des problèmes de langue, diront peut-être certains. Je suis convaincu du contraire. En filigrane des problématiques débattues lors des huit séminaires régionaux, figurait en effet cette interrogation plus ou moins ouvertement formulée : qu'est-ce que la Francophonie a aujourd'hui à dire au monde ? Quand, dans

plusieurs séminaires régionaux, des intervenants lancent ou reprennent les concepts de “ langue partenaire ”, de “ langue alternative ” afin de formaliser le rapport que la langue française doit avoir avec les multiples autres langues présentes en Francophonie, et pour préciser ce que doit être une stratégie du multilinguisme, on voit bien que leur référentiel résonne bien au-delà du champ linguistique. Il renvoie plus ou moins explicitement à un projet plus global, de caractère géopolitique. Toute la question est de savoir si les décideurs politiques, en particulier ceux qui se réuniront le mois prochain à Hanoi, ont bien conscience que l’avenir de la Francophonie est directement lié à son inscription dans, au moins, l’ébauche d’un tel projet.

2. “ Faire signe ” au monde

Deux paradigmes nouveaux structurent la manière de penser la réalité en cette fin de siècle. Ils s’infilrent partout, s’imposent comme naturels, et sont repris en boucle par une grande part des “ élites ” et des faiseurs d’opinion. Le premier, évoqué plus haut, est celui du marché dont les “ lois ” succèdent aux lois de la nature ou de l’histoire, comme explication générale du mouvement des sociétés. Le second est celui de la communication. Dans tous les domaines et pour toutes les institutions, un seul mot d’ordre désormais : il faut “ communiquer ”, surtout pour ne rien dire de neuf, pour préserver les situations acquises et saturer les espaces de contestation. Confrontés à une contestation, les puissants ont en effet tendance à en nier la réalité, et à faire comme si elle ne résultait que d’un manque d’explication, de communication.

Si la Francophonie entend élaborer des éléments alternatifs au premier de ces paradigmes, il lui faut apprendre à retourner contre lui-même les mécanismes du second. Il lui faut afficher une identité, si elle veut réellement “ faire signe ”. Or cette identité est, au mieux, embryonnaire. Dans les enquêtes menées par les correspondants de RFI au sein des milieux dirigeants de plusieurs pays, y compris de membres de l’ACCT, on constate que la Francophonie n’a pas ou n’a que très peu d’existence. Beaucoup évoquent volontiers leurs relations bilatérales avec la France, la Belgique, le Canada-Québec, la Tunisie ou le Liban, mais sans les situer dans une même configuration ; dans l’Afrique anglophone, au Ghana par exemple, on connaît la Côte d’Ivoire, le Togo ou le Bénin, mais on ne les perçoit pas comme parties intégrantes d’un ensemble francophone.

Peut-il en être autrement si cet ensemble est seulement superstructurel, ponctué par des réunions au sommet ? L’exemple de l’Union européenne montre que, malgré plus de quarante ans d’intégration économique croissante de pays voisins et de niveau de développement à peu près comparable, il n’est pas encore possible de parler d’espace public européen. Je veux dire par là un substrat culturel partagé qui légitimerait

pleinement, aux yeux de ses quelque 340 millions de ressortissants, le puissant espace juridique et politique commun déjà existant, avec ses institutions, des juges, ses fonctionnaires, ses lois, etc. Le “*fil d’or*” européen est loin d’être complètement tissé. Quant à la forte visibilité extérieure de l’Union, elle repose sur l’étendue de son marché, et malheureusement pas encore sur un projet original de civilisation qu’elle proposerait au monde et qui s’appuierait sur une organisation autonome de sa sécurité.

La Francophonie est dans un cas de figure radicalement différent : elle n’a pas de continuité territoriale, elle n’est pas un marché, encore moins une puissance militaire. Mais elle dispose, grâce à la langue qu’elle a en partage, de certains des attributs de cet espace public qui reste encore à bâtir en Europe. C’est un atout enviable s’il est mis au service d’un projet, et si ce projet est non seulement pleinement intériorisé par les peuples et les dirigeants francophones, mais également incarné par des institutions et des personnes. Ce devrait être le principal enjeu du prochain sommet de Hanoi.

Si une Francophonie politique crédible devait en sortir, elle gagnerait à s’afficher dans les pays tiers, pour que ces derniers ne la réduisent pas à la seule France, ce qui est contradictoire avec les intérêts de l’une comme de l’autre. Pourquoi, par exemple, ne pas imiter ce que font les pays membres de l’Union européenne dont, dans une capitale donnée, les ambassadeurs se retrouvent périodiquement autour de celui dont l’Etat occupe la présidence semestrielle ? Un système de rotation, pas nécessairement identique partout, pourrait être imaginé sans trop de difficulté.

Il reste à espérer que les choses ne se feront pas à l’envers par la création d’institutions et la nomination de personnalités en lévitation sur une absence de projet partagé. Ce serait sacrifier au paradigme de la communication, sans avoir pour autant quoi que ce soit à préserver, sauf les apparences...

Toutes les analyses qui vous seront soumises dans les tables rondes à venir ont été élaborées à partir de constats lucides et souvent très critiques, parmi lesquels ceux que je viens de rappeler. Les propositions qui en découlent ne prendront leur sens que si elles sont portées par une volonté politique collective, par une force propulsive dont l’enseignement du et en français ne sera que la concrétisation sur les terrains les plus divers.

Si, en effet, et de manière réductrice, cet enseignement se présentait comme sa propre fin, ou, ce qui revient au même, comme la projection extérieure d’un ou plusieurs pays francophones du Nord, il souffrirait d’un déficit de légitimité augurant mal de son acceptation durable. Le désir de cet enseignement doit être un désir “généraliste”, si je puis emprunter cet adjectif au vocabulaire des professions médicales françaises, et pas

seulement un désir bilatéral spécialisé — donc soumis aux aléas de la conjoncture — de France, du Québec ou de tout autre pays ou communauté de langue française.

Il doit se décliner en fonction de la situation linguistique et géographique des différents pays et de la variété de leurs intérêts, selon l'évaluation qu'en font leurs opinions publiques et leurs gouvernements. Mais la volonté étatique, pour nécessaire qu'elle soit, n'est nullement suffisante. Les politiques publiques n'ont de chance de réussir que si elles répondent à des aspirations elles-mêmes très diversifiées, et qui vont de la perspective de trouver un emploi à l'envie d'accéder à un patrimoine culturel remontant loin dans l'histoire.

La langue française n'a cependant aucun monopole dans ce domaine : l'italien ou le coréen, pour ne prendre que ces deux exemples, sont également des voies d'accès à une forme d'universel. Si, à ma connaissance tout au moins, il ne s'est pas tenu à ce jour d'assises mondiales de l'enseignement du et en italien ou en coréen, c'est que ces langues ne disposent ni de la "masse critique" démographique, ni d'emprises territoriales suffisamment réparties sur la planète, l'une et l'autre conditions indispensables pour en faire des "langues-monde", comme Fernand Braudel avait pu parler d'"économie-monde".

Les pays partiellement ou entièrement francophones, en tant qu'ils constituent une fraction représentative de la planète, ont, de ce point de vue, la légitimité requise et le véhicule commun, s'ils le veulent, pour "penser monde". Ceci en gardant évidemment à l'esprit que le lien linguistique n'est pas exclusif d'autres solidarités. "Le français pour penser monde ensemble", tel pourrait être un mot d'ordre générique, une sorte de surtitre à des actions très diverses, et plus précisément à son enseignement et à son utilisation comme langue d'enseignement. Un slogan positif, renvoyant en filigrane à une autre forme de mondialisation, et qui, avec le mot "ensemble", suggérerait, d'une part, la solidarité et, d'autre part, le respect de l'autre qui s'exprime dans la stratégie du multilinguisme.

Cette approche positive n'est pas une simple vue de l'esprit, comme en témoignent les contributions des différents séminaires régionaux qui, réunies, constituent de belles boîtes à idées. Faute de pouvoir les énumérer toutes — ce sera l'objet des travaux des jours à venir — je reprendrai simplement l'essentiel de la dynamique qui s'en dégage, et que je viens de tenter de restituer, dans deux types de catégories : la langue française doit apprivoiser l'immatériel et les signes, en même temps que s'ancrer dans le concret.

3. Etre présent dans les réseaux et dans le cybermonde

La Francophonie n'a pas encore pleinement mesuré à quel point sa configuration en archipel se trouve en phase avec une nouvelle structuration du monde dans laquelle les principaux acteurs économiques, scientifiques, industriels et culturels sont des réseaux, eux-mêmes parties prenantes d'autres réseaux, dans lesquels le rôle de lubrifiant est tenu par les technologies de l'information et de la communication. A condition qu'elle en ait la volonté, la Francophonie dispose de tous les éléments pour une mise en réseau susceptible de valoriser chacun de ses "nœuds".

Le cybermonde du réseau des réseaux est évidemment un enjeu de la première importance car, comme l'écrit Joël de Rosnay dans *Le Monde diplomatique*, "les nations et les entreprises qui conquièrent et occupent certains de ses secteurs bénéficient d'une "prime au premier occupant"... Comme en biologie, il est très coûteux, pour une espèce vivante, de tenter de déloger une autre espèce qui a conquis une niche écologique et qui s'y est adaptée. De manière analogue, les nations et les entreprises qui conquièrent les premières les nouvelles niches du cybermonde y verrouillent leur secteur". On sait bien, à cet égard, la priorité absolue que les dirigeants américains attachent à la maîtrise des outils et des contenus des autoroutes mondiales de la communication. Le vice-président de la société de logiciels Novell, Daniel F. Burton, affirmait récemment, dans *Foreign Policy*, que l'on se dirige vers "un monde de réseaux, composé de communautés électroniques commerciales et culturelles, un monde qui, paradoxalement, renforcera la position des Etats-Unis en tant que nation parmi les nations, au moment même où il désagrègera le système d'Etats nations".

Même si, dans ce genre de discours, il faut faire la part de l'auto-intoxication, de la fuite en avant techniciste ou de la volonté d'intimidation, son pronostic demeure inquiétant. Nous voilà en tout cas prévenus. S'il veut être pris au sérieux comme vecteur d'une "pensée-monde", le français se doit d'investir massivement le cybermonde. C'est ce qu'a fort bien compris l'AUPELF-UREF, et c'est ce qui rend si décisif le projet d'université virtuelle et de médiathèque universelle auquel la cinquième table ronde sera consacrée.

Ce maillage universitaire de l'ensemble de la planète francophone, susceptible de se démultiplier en un écheveau de nombreux autres réseaux, est le type même d'initiative que réclame Internet. Il devrait servir de modèle à d'autres entités francophones virtuelles dans tous les domaines d'activité, des instituts de statistiques aux agences de normalisation, des Parlements aux ministères des affaires étrangères. Sans aucun doute, dans les pays du Nord, ces différentes institutions sont-elles déjà présentes sur la Toile. Il conviendrait d'aider celles du Sud à les y rejoindre, de manière à ce que, dans chacun

des champs considérés, la Francophonie apparaisse comme un ensemble faisant à la fois “ signe ” et “ sens ”.

Comme le rappelle le rapporteur de la cinquième table ronde, le français n’est utilisé que pour 1,8 % sur la Toile. Un “ rattrapage ”, en termes de contenus originaux, est donc une priorité à la fois quantitative et symbolique pour ne pas accréditer l’idée que la modernité a laissé la Francophonie sur le bord de la route. Même si la connexion généralisée des écoles à Internet — pour y faire quoi exactement d’ailleurs ? — est avant tout un vœu intéressé des constructeurs, il reste que cette utopie doit faire partie de ce que j’appellerai la “ griffe ” de la Francophonie.

Le prestige de cette “ griffe ”, donnera une légitimité accrue aux formations à faible intensité technologique, en premier lieu l’enseignement du français comme langue seconde. Sans que cet argument soit nécessairement le plus important quant au fond, il importe, en termes d’image, que l’apprenant aie le sentiment d’avoir misé sur une langue porteuse d’avenir, car présente sur les réseaux.

Les réseaux ne se réduisent pas, loin de là, à leur visibilité sur les écrans. Tout ce qui maille, tout ce qui tricote des liens entre francophones — au sens qu’a ce mot parmi nous — est bon à prendre pour leur donner conscience non seulement de leur potentiel, mais parfois aussi de leur existence en tant que membres d’une communauté, non exclusive, cela va de soi, d’autres appartenances. Pour être identifié par autrui, encore faut-il l’être par soi-même. Ceci serait bien utile pour certaines diasporas francophones, telle la colonie Barcelonette (environ dix mille personnes) au Mexique, qui s’est presque totalement diluée, faute de repère identificateur extérieur fort. De la même manière, les anciens boursiers et stagiaires de pays francophones constituent un réseau potentiel encore très mal utilisé, alors qu’il ne demanderait qu’à l’être.

La sixième table ronde sur le développement d’une approche régionale permettra de mettre en valeur ce que j’appellerai des maillages de première proximité. Dans l’organisation du monde, les regroupements régionaux, au sens géopolitique du terme, deviennent des acteurs d’importance, l’Union européenne en constituant l’exemple le plus intégré. Mais l’ALENA, le MERCOSUR, l’ANSEA (ou ASEAN) dont fait partie le Viêt Nam, affirment également leur présence économique et, jusqu’à un certain point, politique. Dans d’autres regroupements, le lien est plus ténu.

Une régionalisation francophone est donc en phase avec les tendances de fond de cette fin de siècle. Elle peut aller de la coopération transfrontalière à la constitution d’entités spécifiques, en passant par la création de “ niches ” dans les structures créées à d’autres fins. Il apparaît évident que, pour la langue française, une partie majeure se joue

dans l'Union européenne où, faut-il le rappeler, l'anglais n'est pas la première langue, en termes de locuteurs, mais la troisième après l'allemand et le français.

Ceci nous amène à une autre manifestation symbolique de l'affichage symbolique d'un réseau francophone : l'utilisation du français comme langue officielle ou de travail dans toutes les organisations où le règlement linguistique le permet. C'est actuellement très loin d'être la règle, et les Français les premiers donnent très souvent le mauvais exemple. Mais, dans d'autres Etats francophones, on n'est pas davantage conscient de cet enjeu. Récemment, un observateur signalait, lors d'un colloque, que les représentants du gouvernement de l'un pays d'Europe orientale membre de la Francophonie s'étaient exprimés en anglais lors d'une réunion avec la Commission européenne à Bruxelles, alors que le français est parlé par tous les fonctionnaires communautaires. Les gouvernements devraient tirer les conséquences de leur inscription dans la communauté francophone, donc ne pas eux-mêmes saper la force qu'elle peut représenter et dont les retombées leur seront bénéfiques.

4. Quand la langue descend dans la rue

La réflexion géopolitique et la préoccupation pour le cybermonde ne doivent pas faire oublier le monde tout court. Car, dans le concret, l'enseignement du et en français reposera toujours sur des enseignants et des administrateurs aux prises avec de multiples difficultés matérielles, dans des environnements qui ne leur facilitent pas toujours la tâche. Un combat, on le sait bien dans ce pays qui nous accueille, a besoin de stratèges, mais aussi de fantassins. Ceux qui officient sur la ligne de front qu'est la salle de classe doivent faire l'objet de tous les soins de l'AUPELF-UREF et des autres acteurs de la Francophonie, institutionnelle ou non. Un correspondant de RFI disait joliment que le français doit "descendre dans la rue".

De ce point de vue, nous avons beaucoup à apprendre du pragmatisme anglo-saxon. Il est évident que si tous les moyens financiers du bilatéral et du multilatéral francophone — et ils sont loin d'être négligeables — étaient utilisés avec l'obsession du meilleur rendement coût-efficacité et avec un minimum d'imagination administrative, la situation du français dans le monde serait certainement meilleure que ce qu'elle est actuellement.

Voici un exemple typique qui nous est rapporté par un journaliste en poste dans un pays d'Europe orientale : au ministère de l'éducation, M. X, inspecteur pour le français, travaille dans le même bureau que M. Y, inspecteur pour l'anglais. Ce dernier dispose d'un ordinateur, alors que son malheureux collègue francophone tape ses rapports sur une vieille machine à écrire. Le décor est ainsi en place pour que l'administration du

ministère et les visiteurs des deux fonctionnaires intériorisent la hiérarchie entre les deux langues. Un homme aussi important qu'est l'inspecteur de français dans le dispositif d'enseignement du pays en question n'aurait-il pas mérité une attention particulière des services des ambassades des pays francophones, et un ordinateur est-il hors de portée des budgets de leurs services culturels ?

Le français dans la rue, c'est, entre autres, le français dans les enseignes, les publicités, la documentation des hôtels, les menus des restaurants, la signalétique, les bureaux, les ateliers, les stades, les cinémas, les devantures des kiosques. La troisième table ronde traitera des moyens de donner vie et couleurs au français dans ces environnements où il est peu présent.

5. Réalisme et utopie

Il ne m'appartient pas de présenter par avance les thématiques des tables rondes, dont je n'ai évoqué que trois, mais dont les trois autres sont tout aussi déterminantes pour l'élaboration d'une stratégie du multilinguisme passant par l'enseignement du et en français. Je veux simplement dire que la lecture des différents rapports et enquêtes qui ont servi à la préparation intellectuelle de ces assises m'a convaincu de six choses :

- la conscience aiguë, exprimée par les quelque 700 personnalités ayant participé aux séminaires régionaux, du besoin d'une prise de parole francophone dans le type de mondialisation en cours. Cette prise de parole ne signifie pas l'élaboration d'une alternative figlée dans ses moindres détails, mais au moins l'affirmation de quelques grands axes humanistes ;
- le décalage entre cette prise de conscience et celle des dirigeants politiques, souvent trop accaparés par les urgences du court terme pour avoir la disponibilité nécessaire à une prospective qui ne se limite pas à l'extrapolation du présent. Pour beaucoup d'entre eux, la Francophonie, telle qu'elle s'est exprimée dans nos séminaires, reste une idée neuve et, de plus, une idée qui bouscule nombre de contraintes auxquelles ils sont soumis. Même s'ils sont convaincus, il leur faudra une bonne dose de courage politique pour lui donner corps.
- Seule l'affirmation d'un sentiment d'appartenance collective tendue vers un projet peut légitimer une stratégie visant à une forte expansion de l'enseignement du et en français ;

- cet enseignement a besoin d'être justifié et surplombé par une présence significative de la langue française dans les technologies de l'information et de la communication, et plus particulièrement dans le cyberspace ;
- à l'autre bout de la chaîne, il a besoin d'un environnement qui l'enracine dans une réalité vécue, et non pas un espace intellectuel uniquement rêvé ;
- si la volonté politique se manifeste, les moyens peuvent être trouvés, en particulier par une utilisation plus innovante de ceux déjà disponibles dans la coopération bilatérale, et par une meilleure articulation avec le bilatéral.
- Comme l'indique le titre de cette intervention, créer une dynamique de l'enseignement du et en français est une entreprise réaliste, même si, comme toutes les actions mobilisatrices, elle réclame aussi un peu d'utopie.

